

LUNDI 16 DECEMBRE 2019

Les Deux-Sèvres, pépinières de planteurs de haies

" Les bocages et les haies sont identitaires de la plupart des territoires du département, fortement liés à la tradition d'élevage. Face au relâchement de ce maillage bocager constaté depuis plusieurs décennies, le Département relance les plantations avec un objectif : doubler le volume annuel de plantation. Cette initiative permet de poursuivre notre objectif : harmoniser développement de l'économie agricole, enjeux environnementaux et territoriaux ", explique Gilbert Favreau, président du Conseil départemental des Deux-Sèvres, lors d'une plantation de haies à Louzy, lundi 16 décembre 2019.

Agriculteurs, collectivités, associations, entreprises ou propriétaires privés, du nord au sud du département, ont répondu à l'appel à projets " Haies et plantations " du Département pour soutenir la plantation d'arbres et de haies, bosquets, bandes boisées. Une diversité d'acteurs soit 56 au total impliqués aux côtés du Département dans la préservation de la mosaïque d'identités paysagères caractéristique des Deux-Sèvres.

Ces projets de plantation représentent : 23,186 kilomètres de haies doubles ; 0,89 hectare de bosquets ou bandes boisées et 320 arbres plantés en alignement. Coût total : 142 066,38 euros TTC dont une subvention départementale de 66 539 euros.

Le soutien du Département s'élève à 60 % du montant total du projet (HT) et porte sur des opérations groupées ou individuelles d'ampleur qui prendront racine dès fin 2019. Chaque prise en charge financière permet d'amortir les dépenses de chantier (achat des plants, tuteurs, protection contre le gibier, paillage) et les dépenses d'ingénierie (plafonnées à 20 % du total) pour la conception, l'accompagnement technique et la réalisation, la formation à l'entretien des haies ainsi que des animations pédagogiques ou de sensibilisation aux enjeux des plantations.

Replanter pour préserver les grands équilibres du territoire

Cette première édition s'inscrit dans un programme pluriannuel auquel le Département des Deux-Sèvres a décidé de consacrer 300 000 euros pour remédier au relâchement de ce maillage bocager constaté depuis plusieurs décennies.

Actuellement en Deux-Sèvres, le volume de plantations est de 35 à 40 kilomètres par an. Grâce à cet appel à projets qui sera reconduit en 2020 et 2021, le Département souhaite insuffler une nouvelle dynamique pour dépasser ce rythme de croisière et doubler le volume annuel de plantations.

Ce programme incarne la politique environnementale du Département dont l'objectif est d'harmoniser développement de l'économie agricole, enjeux environnementaux et territoriaux. Avec cet appel à projets, la collectivité engage tout le territoire à agir pour la préservation de ces grands équilibres.

Les haies bocagères, et dans une moindre mesure les bosquets, arbres d'alignement ou espaces arborés présentent de multiples intérêts économiques, sociaux, environnementaux :

- de forts enjeux agronomiques (rôle de brise-vent, protection contre l'érosion...) ;
- protection de la ressource en eau (meilleure infiltration des eaux de ruissellement, filtration des polluants) ;
- qualité paysagère et préservation du cadre de vie ;
- prise en compte du changement climatique par leur rôle de régulation des températures et de stockage du carbone ;
- production de biomasse par le bois énergie et parfois le bois d'œuvre ;
- protection contre les nuisances agricoles (bruit ; odeurs, poussières, limitation des dérives de pesticides...)

Trois cents mètres de haie double à Louzy

La plantation de ces 16 et 17 décembre à Louzy concerne 300 mètres de haies doubles soit 600 plants sur des chemins communaux. Ce projet a été initié lors d'une réunion publique, l'année dernière, suite à quoi la commune et certains agriculteurs locaux ont réalisé plusieurs aménagements (parcelles en jachère, boisement de chemins, plan de gestion des bords de chemin, etc) dans le but de préserver la biodiversité sur la commune, et en particulier de favoriser la présence de la petite faune ordinaire et sauvage. La Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres assure l'ingénierie pour cette plantation. Cette dernière est très impliquée aux côtés du Département dans le cadre de cet appel à projets " Haies et plantation " puisqu'elle accompagne 33 projets.

CONTACT PRESSE

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication
Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51



www.deux-sevres.fr